

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 35384

Texte de la question

M. Carlos Da Silva attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'éducation artistique et culturelle à l'école. La réforme des rythmes scolaires, au cœur de la refondation de l'école, va permettre une meilleure répartition des heures de classe hebdomadaires, en allégeant les journées et en programmant les enseignements aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Le nouveau temps d'activités périscolaires et les activités pédagogiques complémentaires pourront ainsi laisser une large place aux enseignements artistiques et culturels, indispensables à la démocratisation de la culture et à la lutte contre l'échec scolaire. En effet, ils permettent à chaque élève d'acquérir tout au long de leur parcours éducatif des connaissances et des repères fondateurs du patrimoine commun, nécessaires à la formation de tout citoyen. De plus la pratique artistique, la rencontre des artistes et des œuvres comme la fréquentation des lieux culturels participent à leur enrichissement personnel. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les mesures qu'il envisage pour développer l'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la refondation de l'école.

Données clés

Auteur: M. Carlos Da Silva

Circonscription: Essonne (1re circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 35384

Rubrique : Enseignement maternel et primaire Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>6 août 2013</u>, page 8310 Question retirée le : 10 janvier 2017 (Fin de mandat)